

## En hausse en janvier 2019 grâce à la progression des exportations

© 12/04/2019 | CC • Terre-net Média

En janvier 2019, l'excédent des échanges agroalimentaires français progresse de 210 M€ comparé au même mois l'année dernière. Une embellie due à la bonne santé des exportations françaises (+ 219 M€), notamment en pommes de terre et dans une moindre mesure en céréales. L'excédent commercial en produits transformés, lui, augmente de 153 M€ sur la même période.

L'excédent des échanges agroalimentaires français a pris 210 M€ entre janvier 2019 et 2018, à 514 M€, en raison du dynamisme de l'export : + 219 M€ sur la période, soit + 4 % en valeur, les importations étant relativement stables (+ 9 M€). Le solde des produits agricoles bruts est, lui, excédentaire de 159 M€ et s'accroît de 57 M€ sur un an, tiré par les exportations de pommes de terre (+ 30 %) et plus modérément par celles de céréales, « malgré des importations de graines de colza en hausse de + 5 % », nuance le service des statistiques du ministère de l'agriculture Agreste.

Lire aussi :

[En 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse grâce aux produits agricoles](#)

### Les céréales profitent de meilleurs prix moyens à l'export

Les pommes de terre bénéficient « d'une meilleure valorisation des produits expédiés » alors que, parallèlement la production européenne diminue. Quant aux céréales, elles profitent de l'augmentation des prix moyens à l'exportation, particulièrement en orge. En ce qui concerne les importations, elles progressent globalement de 3 % essentiellement pour les oléoprotéagineux, en particulier pour le colza, dont la récolte a été pénalisée par les conditions météo.

« Avec 365 M€, l'excédent commercial en produits transformés gagne 153 M€ par rapport à janvier 2018 grâce à la progression des exportations de vins (+ 39 M€, surtout à destination des États-Unis et de la Chine) et de produits laitiers (+ 25 M€ avec la vente de poudre de lait aux Chinois et aux Égyptiens, et de fromages aux Américains et à l'Arabie saoudite), conjuguée à la diminution des importations de chocolat, de confiseries et de produits issus du tabac », poursuit l'organisme. L'excédent commercial agroalimentaire de la France progresse avec les pays tiers, de 80 M€ sur un an, et de façon encore plus marquée avec l'Union européenne (+ 130 M€), ce pour le 4<sup>e</sup> mois consécutif.

N.B. : d'après Agreste infos rapides – Commerce extérieur agroalimentaire – mars 2019

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur [Les marchés agricoles de Terre-net.fr](#)